



Au ministère du travail, on se tue au travail!

Nous accusons !

Romain Lecoustre, Inspecteur du Travail, s'est suicidé à son domicile, le 18 janvier 2012. Au mois de juillet dernier, notre collègue avait déjà attenté à ses jours.

Trop plein d'une charge de travail aggravée par celle des intérimaires dont la hiérarchie a refusé de prendre la mesure.

Trop plein de pression croissante sur les chiffres et d'une organisation du travail, en décalage complet avec la demande des usagers.

Trop plein de la hiérarchie qui fait de la dévalorisation et de la déstabilisation des agents un mode de relation hiérarchique.

Dès 2010, le médecin du travail et à sa suite les organisations syndicales avaient alerté sur la détérioration des conditions de travail dans le service en missionnant un expert.

A la suite à sa tentative de suicide, tous les échelons hiérarchiques ont été alertés sur la détérioration de ses conditions de travail et nous avons dénoncé leur inertie à prendre des mesures afin de faire cesser cette situation. L'ensemble des témoignages recueillis et des éléments démontrant le caractère professionnel de la tentative de suicide leur ont été transmis.

De la hiérarchie locale jusqu'au DAGEMO/DGT : l'administration savait.

Nous accusons l'administration :

- d'avoir laissé perdurer cette situation sans agir, et donc de l'avoir aggravée,
- de maintenir une politique du chiffre et du résultat sans états d'âme dans tous les services,
- et de contribuer à la perte de sens au travail.

Nous exigeons !

Aujourd'hui, après notre colère et écœurement nous demandons justice pour Romain.

Nous demandons la reconnaissance immédiate de sa tentative de suicide et de son suicide en accidents de service, et ce dès la réunion du CHSM extraordinaire convoqué le 7 février au cours duquel, nous réaffirmerons également cette demande pour Luc.

A l'appui de cette demande, qui est pour nous, capitale, nous ne siégerons pas dans les instances nationales de concertation d'ici le 7 février.

Ce suicide s'ajoute malheureusement à une liste qui commence à être longue dans notre ministère.

La mise en place de la RGPP, de la politique travail, de la performance individuelle, de la réduction d'effectifs, ont détérioré les conditions de travail des agents. L'arrivée imminente de la PFR (prime de fonction et de résultats) ne va pas améliorer les choses, bien au contraire !

Aujourd'hui, il serait dangereux voire criminel que le ministère, par son obstination à ne pas entendre les agents et leurs organisations syndicales, prenne le risque que d'autres drames surviennent dans nos services. Il y a urgence à répondre aux revendications !

- abandon immédiat de tous les objectifs chiffrés
- arrêt des suppressions d'emplois alors que la charge de travail ne cesse d'augmenter
- arrêt des suppressions de missions (emplois, formation professionnelle), des mutualisations de fonctions avant leur externalisation
- retrait de la note sur la ligne hiérarchique
- stop à la dévalorisation et la déstabilisation des agents comme mode de relations hiérarchiques.

Nous appelons tous les agents du ministère :

- à cesser le travail le mardi 7 février 2012 (date du CHSCT- M extraordinaire) ;
- à participer à la manifestation organisée à Paris, lors de cette journée nationale de grève ;
- à se joindre aux manifestations organisées localement dans les régions éloignées de Paris.

Nous appelons également les agents à se réunir localement en assemblée générale dès cette semaine pour exprimer collectivement leur colère et préparer la mobilisation du 7 février

(des heures d'information mensuelle ont été déposées pour le 2 février).

**TOUS ENSEMBLE POUR EXPRIMER NOTAMMENT
NOTRE EMOTION ET NOTRE COLERE
RDV LE 7 FEVRIER A 11 H
DEVANT LE CABINET DU MINISTRE
127 rue de Grenelle 75007 Paris**

Paris, le 30 janvier 2012.